

LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017

À une séance régulière du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à 20h00, à l'endroit habituel des séances, sont présents: Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Roland Allard, Éric Bergeron, Frédéric Champagne, Johanne Gagnon, Marc Lavigne et Simon Rochefort ainsi que Julie Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis au maire et à chacun des membres du Conseil présents.

7452-0917

Il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Éric Bergeron, d'adopter l'ordre du jour tel que lu, en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal du 14 août 2017.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017 a été transmis au maire et aux membres du Conseil.

Il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Roland Allard et résolu unanimement que la secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture du procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

7453-0917

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition de Simon Rochefort, appuyée par Éric Bergeron, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois d'août 2017 tels que déposés au montant total de 117 196.46\$.

7454-0917

ADOPTÉE

Je soussignée, Julie Roberge, secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Julie Roberge, secrétaire-trésorière

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Frédéric Champagne et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné.

7455-0917

ADOPTÉE

Présentation du directeur de l'école de la Croisée, M. Martin St-Louis.

Monsieur Martin St-Louis, directeur de l'école de la Croisée pour une 2^e année consécutive, se présente aux membres du Conseil et du public. Il expose ses projets et défis se résumant à conserver un milieu de vie stimulant et enrichissant pour l'ensemble des élèves. Également, il invite la population de St-Rosaire le jeudi 21 septembre 2017 dès 15h00 à venir visiter l'école, l'église rénovée et le parc-école réaménagé.

Résolution d'appui pour Gaudreau Environnement Inc. et Excavation Marchand et Fils Inc. auprès de la CPTAQ.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Rosaire a pris connaissance de la demande d'autorisation de Gaudreau Environnement

Inc. et Excavation Marchand et Fils Inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), laquelle consiste essentiellement en une utilisation à une autre fin que l'agriculture d'une partie des lots 4 793 668, 4 793 669 et 4 793 672 pour des travaux d'exploitation d'une carrière et accessoirement d'une usine de béton bitumineux;

CONSIDÉRANT qu'en conformité avec les dispositions de la Loi sur la protection et des activités agricoles, la municipalité de Saint-Rosaire doit donner un avis relativement à la demande d'autorisation adressée par Gaudreau Environnement Inc. et Excavation Marchand et Fils Inc.;

CONSIDÉRANT que la présente demande d'autorisation porte sur l'agrandissement de l'aire d'exploitation de la carrière au-delà des limites des droits acquis et de façon accessoire, l'exploitation d'une usine de béton bitumineux;

CONSIDÉRANT que la demande présentée est conforme au règlement de zonage municipal en vigueur;

7456-0917

Pour ces motifs, il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Johanne Gagnon et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Rosaire appuie la demande pour Gaudreau Environnement Inc. et Excavation Marchand et Fils Inc. auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole pour l'agrandissement de l'aire d'exploitation de la carrière au-delà des limites des droits acquis et de façon accessoire, l'exploitation d'une usine de béton bitumineux.

ADOPTÉE

Présentation des projets à déposer au Fonds de développement des territoires.

CONSIDÉRANT que la municipalité a une enveloppe budgétaire disponible de 50,000 \$ au Fonds de développement des territoires (FDT);

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire encourager la pratique régulière d'activités plein air et souhaite climatiser et améliorer les coûts de chauffage du Centre multifonctionnel;

CONSIDÉRANT les dépenses admissibles inhérentes aux projets déposés serviraient à l'aménagement du sous-sol du pavillon plein air et à climatiser et chauffer le Centre multifonctionnel;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal demande une aide financière de 30,000 \$;

Pour ces motifs, il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Frédéric Champagne et résolu unanimement d'autoriser Julie Roberge, directrice générale, à déposer les projets qui permettront de procéder à l'aménagement du sous-sol du pavillon plein air et de climatiser et chauffer le Centre multifonctionnel; ET d'autoriser la directrice générale à signer tous les documents nécessaires au dépôt des projets.

7457-0917

ADOPTÉE

Mandat au ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions de financement.

ATTENDU QUE conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Frédéric Champagne et résolu unanimement QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité de Saint-Rosaire.
ADOPTÉE

7458-0917

Contrat pour asphaltage.

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour les travaux d'asphaltage, la municipalité a reçu les offres suivantes :

| Nom des soumissionnaires | Tonnage métrique | Revient à : |
|-------------------------------------|------------------|----------------|
| Smith asphalte Inc. | 610 tonnes | 128.32\$/tonne |
| Construction & Pavage Portneuf Inc. | 619 tonnes | 126.46\$/tonne |
| Pavage Veilleux Asphalte | 693 tonnes | 112.96\$/tonne |

ATTENDU que la soumission la plus basse provenant de « Pavage Veilleux Asphalte» s'est avérée conforme aux exigences de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à octroyer au plus bas soumissionnaire, soit «Pavage Veilleux», le contrat pour les travaux d'asphaltage pour 693 tonnes métriques au montant de 78 277.89 \$ plus taxes.
ADOPTÉE

7459-0917

Achat de sel, sable et d'abrasif pour chemins d'hiver.

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Rosaire doit acheter du sable pour l'entretien de son réseau routier pour la saison hivernale 2017-2018;
ATTENDU que nous avons reçu les soumissions avec les prix suivants :

7460-0917

| Nom des soumissionnaires | description | Quantité | Prix avant taxes |
|-----------------------------|-------------------|------------|------------------|
| La sablière de Warwick Ltée | Sable + 5% de sel | 700 tonnes | 23.65 \$/t.m. |
| Le Sel Warwick Inc. | Sel à glace | 300 tonnes | 79 \$/un. |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Éric Bergeron et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 700 tonnes de sable et de 300 tonnes de sel à glace pour l'entretien du réseau routier hivernal 2017-2018.
ADOPTÉE

Achat d'équipements pour le déneigement.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de faire l'achat de certains équipements tels que grappe à neige pour la rétrocaveuse, couteaux pour les camions de déneigement et autres ;

7461-0917

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Éric Bergeron et résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'achat

des équipements nécessaires au bon fonctionnement pour le déneigement des chemins en hiver.

ADOPTÉE

Achat d'équipements pour le tracteur Kubota.

CONSIDÉRANT qu'il serait avantageux d'ajouter des équipements sur le tracteur Kubota ; **7462-0917**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Marc Lavigne et résolu d'autoriser la directrice générale à faire l'achat d'équipements essentiels pour le bon fonctionnement des travaux publics.

ADOPTÉE

Abri de la borne sèche à réparer au 8^e rang.

ATTENDU que l'abri isolé servant à protéger du froid l'eau de la borne sèche située au 93, 8^e rang, s'est détérioré avec les années; **7463-0917**

ATTENDU qu'en cas d'incendie, l'eau de la borne ne doit pas être gelée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Frédéric Champagne et résolu à l'unanimité que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à faire réparer l'abri de la borne sèche au 93, 8^e rang à Saint-Rosaire.

ADOPTÉE

Achat de matériaux pour les tests de pompage.

ATTENDU que des essais de pompage sont nécessaires avant de pouvoir déposer une demande de subvention au programme fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU); **7464-0917**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Simon Rochefort et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat des équipements nécessaires pour effectuer les essais de pompage auprès de la compagnie Les Pompes Garand, pour un montant de 4045.30 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Rénovations des escaliers extérieurs à l'Édifice municipal.

ATTENDU que les escaliers de bois extérieurs de l'Édifice municipal sont à refaire dû à la détérioration de celles-ci; **7465-0917**

ATTENDU qu'il serait préférable d'avoir des matériaux plus durables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Éric Bergeron et résolu à l'unanimité de mandater Les Constructions Ré-Anne 2010 pour enlever les vieux escaliers et poser des marches en fibre de verre et une rampe en aluminium, pour un montant de 5025.00 \$ plus taxes. Et que l'on demande à l'entrepreneur de remplacer également, la rampe de bois avant pour une rampe en aluminium.

ADOPTÉE

Achat et installation d'un système central au pavillon.

CONSIDÉRANT le besoin de climatiser et chauffer le pavillon au rez-de-chaussée et au sous-sol; **7466-0917**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité de mandater Climatisation Confort Courtois Inc. pour installer un système central complet avec thermopompe, pour un montant de 11500.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Achat et installation de gouttières au pavillon.

ATTENDU que des soumissions ont été demandées pour fournir et installer des gouttières au pavillon plein air; 7467-0917

ATTENDU que nous avons reçu les soumissions avec les prix suivants :

| Nom des soumissionnaires | Prix avant taxes |
|-----------------------------------|------------------|
| Gouttières A. Champoux Inc. | 545.00 \$ |
| Gouttières Aluminium Fortier Inc. | 575.00 \$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité que le prix soumis par Gouttières A. Champoux Inc. soit accepté et d'autoriser l'achat et l'installation de gouttières au montant de 545.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Postes entretien et surveillance de la patinoire.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Frédéric Champagne et résolu de vérifier si le personnel en poste l'an passé manifeste l'intérêt de retravailler pour l'entretien et la surveillance de la patinoire pour la saison hivernale 2017-2018 et si la liste de personne s'avère incomplète, qu'une offre d'emploi soit envoyée par courrier aux résidents de Saint-Rosaire. 7468-0917

ADOPTÉE

Nomination d'un élu responsable de questions âgées (RQA).

CONSIDÉRANT l'impact de toutes décisions et de tous les projets du conseil sur la qualité de vie des aînés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Simon Rochefort, que la municipalité de Saint-Rosaire désigne Madame Johanne Gagnon à titre d'élue «responsable des questions âgées (RQA)», que cette personne ait pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toutes questions touchant aux aînés, qu'elle ait la responsabilité de la mise à jour de la politique MADA et qu'elle assure, au nom du conseil, le bon cheminement du développement ou du suivi de ladite politique. 7469-0917

ADOPTÉE

Publicité pour Moto Club Bois-Francs Inc.

Il est proposé par Roland Allard, appuyé par Éric Bergeron et résolu qu'une commandite de 100.\$ dollars soit remise à l'organisme Moto Club Bois-Francs Inc. pour une publicité d'un tiers de page dans leur livre des commandites version 2017-2018. 7470-0917

ADOPTÉE

Invitation par la MRC à une rencontre de discussion et de partage.

Il est proposé par Roland Allard et appuyé par Frédéric Champagne et résolu d'autoriser les membres du conseil et la secrétaire-trésorière adjointe à assister à une rencontre de discussion et de partage relatif à l'échange de services entre les municipalités, les services de proximité, l'attraction du milieu de vie et la mise en valeur de l'espace rural et semi-urbain. Cette rencontre aura lieu le 27 septembre à 13h15 à la MRC. 7471-0917

ADOPTÉE

Proclamation de la « Journée internationale des personnes âgées de Saint-Rosaire.

CONSIDÉRANT que le 1^{er} octobre 2017 des collectivités de partout dans le monde marqueront ensemble la Journée internationale des aînés; 7472-0917

CONSIDÉRANT que la Journée des aînés vise à célébrer et à reconnaître la contribution des aînés dans l'amélioration de notre milieu;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a obtenu une reconnaissance Municipalité amie des aînés (MADA), laquelle favorise la participation des aînés en s'appuyant sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roland Allard, appuyé par Simon Rochefort et résolu de souligner la Journée des aînés en les remerciant pour leur contribution d'hier et d'aujourd'hui et en sensibilisant l'ensemble de la population à la contribution, à l'importance et aux besoins particuliers des personnes âgées. Et que deux billets pour un brunch conférence au coût de 25\$ chacun soient défrayés par la municipalité et offert à deux âgées du Club de l'Âge d'or.

ADOPTÉE

Dépôt du rapport annuel du comité 12-18 de St-Rosaire.

Le Comité 12-18 de St-Rosaire ont déposé leur rapport annuel de la période du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2017 au Conseil municipal.

Levée de l'assemblée par Johanne Gagnon, appuyé par Éric Bergeron à **7473-0917**
20h47.

ADOPTÉE

Harold Poisson, Maire

**Julie Roberge, directrice générale et
secrétaire-trésorière**